



LetkoBrosseau

Letko Brosseau Fonds d'actions d'infrastructures
Letko Brosseau Infrastructure Equity Fund

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 DÉCEMBRE 2022 ET 2021
(en dollars canadiens)



Table des matières

Rapport des auditeurs indépendants	1
États de la situation financière	3
États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4
États du résultat global	5
Tableaux des flux de trésorerie	6
Inventaire du portefeuille de placements	7
Notes afférentes aux états financiers annuels	9

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux porteurs de parts de
LETKO BROUSSEAU FONDS D' ACTIONS D'INFRASTRUCTURES
LETKO BROUSSEAU INFRASTRUCTURE EQUITY FUND

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **LETKO BROUSSEAU FONDS D' ACTIONS D'INFRASTRUCTURES / LETKO BROUSSEAU INFRASTRUCTURE EQUITY FUND** (le « Fonds »), qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2022 et 2021, et les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, les états du résultat global et les tableaux des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et la période de 183 jours close le 31 décembre 2021, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2022 et 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et la période de 183 jours close le 31 décembre 2021, conformément aux Normes internationales d'information financière.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent aux audits des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du gérant du Fonds et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

Le gérant du Fonds est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gérant du Fonds qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gérant du Fonds a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS (SUITE)

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers (suite)

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le gérant du Fonds, de même que des informations y afférentes fournies par ce dernier;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le gérant du Fonds du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



	2022	2021
	\$	\$
Actif courant		
Encaisse	28 003	47 699
Placements	12 749 830	11 611 970
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	47 817	49 426
	12 825 650	11 709 095
Passif courant		
Charges à payer	13 815	9 610
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	12 811 835	11 699 485

Informations additionnelles

Nombre de parts rachetables en circulation (note 5)	1 342 848	1 123 237
Actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 6)	9,5408 \$	10,4159 \$

Approuvé par le conseil d'administration de Letko, Brosseau & Associés Inc., Gérant du Fonds

Daniel Brosseau, administrateur

Peter Letko, administrateur



	2022	2021 (183 jours)
	\$	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice	11 699 485	-
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(140 316)	599 485
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission	1 300 000	11 100 000
Réinvestissement des distributions	985 296	167 793
Rachat	(47 334)	-
	2 237 962	11 267 793
Distributions effectuées au profit des porteurs de parts rachetables (note 6)		
Revenu net de placements	(703 217)	(153 138)
Gain net réalisé à la vente de placements	(282 079)	(14 655)
	(985 296)	(167 793)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice	12 811 835	11 699 485



	2022	2021 (183 jours)
	\$	\$
Revenus de placements		
Revenus nets d'intérêts à des fins de distribution	5 964	(536)
Revenus de dividendes	683 496	228 987
Revenus nets de prêts de titres (note 9)	1 548	527
Gain (perte) de change sur encaisse	1 197	(12 903)
Gain net réalisé (perte nette réalisée) à la vente de placements	291 143	14 674
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	(1 031 219)	419 707
	(47 871)	650 456
Charges		
Honoraires du fiduciaire (note 10)	8 762	4 170
Honoraires professionnels	11 873	8 048
Droits de dépôt	326	318
Retenues d'impôts	61 294	15 230
Coûts de transactions de portefeuille	10 190	23 205
	92 445	50 971
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(140 316)	599 485
Variation de l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 3)	(0,1103)	0,5868



	2022	2021
	\$	(183 jours) \$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(140 316)	599 485
Ajustements ou variations au titre des éléments suivants :		
Perte (gain) de change sur encaisse	(1 197)	12 903
Perte nette réalisée (gain net réalisé) à la vente de placements	(291 143)	(14 674)
Variation nette de la moins-value (plus-value) latente des placements	1 031 219	(419 707)
Produit tiré de la vente ou à l'échéance de placements	5 512 989	3 458 619
Achats de placements	(7 393 911)	(14 635 924)
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	1 609	(49 426)
Charges à payer	4 205	9 610
	(1 276 545)	(11 039 114)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	1 300 000	11 100 000
Sommes versées au rachat de parts rachetables	(47 334)	-
	1 252 666	11 100 000
Variation de l'encaisse	(23 879)	60 886
Encaisse au début de l'exercice	47 699	-
Effet de change sur l'encaisse libellée en devises	4 183	(13 187)
Encaisse à la fin de l'exercice	28 003	47 699

Informations additionnelles

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles :

Intérêts reçus	5 859 \$	- \$
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôts	623 951 \$	164 446 \$
Intérêts payés	12 \$	7 \$



	Quantité	Coût \$	Juste valeur \$
Titres de participation			
Énergie			
Koninklijke Vopak	8 325	406 451	334 073
Pembina Pipeline Corporation	5 425	212 746	249 333
Reliance Industries	5 575	420 052	464 564
TC Energy Corporation	7 125	443 074	384 608
		1 482 323	1 432 578
Produits industriels			
FedEx Corporation	1 100	260 011	258 147
Fraport AG Frankfurt Airport Services Worldwide	5 600	388 193	308 133
Globaltrans Investment	11 350	99 811	-
Grupo Aeroportuario del Centro Norte S.A.B. de C.V.	54 900	448 637	572 851
Sinotrans	524 000	255 440	231 058
		1 452 092	1 370 189
Consommation courante			
First Pacific	990 000	434 081	400 449
Soins de santé			
Tenet Healthcare Corporation	4 400	313 585	290 877
Immobilier			
Concentradora Fibra Danhos S.A. de C.V.	289 275	391 076	470 654
Macerich Company	26 000	499 643	396 678
		890 719	867 332
Services de communication			
AT&T	24 900	761 055	621 125
BCE	4 375	273 479	260 269
Comcast Corporation	10 750	696 755	509 366
Rogers Communications	9 200	584 296	583 004
Telefonica	65 650	363 089	321 358
Telus Corporation	7 625	214 058	199 241
Verizon Communications	9 375	632 559	500 488
Vodafone Group	196 350	393 578	269 592
		3 918 869	3 264 443
Services à la collectivité			
AltaGas	8 375	217 106	195 808
Beijing Enterprises Holdings	100 000	416 212	434 006
Canadian Utilities	5 775	200 219	211 654
Capital Power Corporation	5 075	209 951	235 125
China Water Affairs Group	365 000	371 091	408 703
Companhia de Saneamento Básico do Estado de São Paulo	35 175	294 975	508 063
Companhia Paranaense de Energia	52 900	365 090	515 360
EDP - Energias de Portugal	40 825	281 296	274 874
Endesa	9 575	288 929	244 180
Enel SpA	38 750	420 035	281 861
Engie	17 425	298 936	337 352
Manila Water	1 272 200	549 554	590 804

Les notes jointes font partie intégrante des états financiers.



	Quantité	Coût \$	Juste valeur \$
Titres de participation (suite)			
Services à la collectivité (suite)			
Snam SpA	16 725	121 155	109 489
Superior Plus Corporation	9 825	149 961	110 335
Veolia Environnement	13 450	512 607	466 798
		4 697 117	4 924 412
Total des titres de participation		13 188 786	12 550 280
	Valeur nominale	Coût \$	Juste valeur \$
Titres de marché monétaire			
Bons du Trésor du Manitoba 2023-03-29	70 000	69 242	69 242
Financement Agricole Canada 2023-01-23	20 000	27 071	26 999
Province de la Colombie-Britannique, billets 2023-02-02	40 000	53 718	53 818
Province de l'Alberta, billets 2023-03-24	50 000	49 491	49 491
Total des titres de marché monétaire		199 522	199 550
Coûts de transactions de portefeuille inclus dans le coût des titres		(26 966)	
Total des placements		13 361 342	12 749 830



1. Établissement du fonds

Letko Brosseau Fonds d' actions d' infrastructures / Letko Brosseau Infrastructure Equity Fund (le « Fonds ») est une fiducie à participation unitaire privée constituée par une convention de fiducie établie le 30 novembre 2004 et régie par les lois de la province de l' Ontario. Son siège social est situé au 155 Wellington Street West, Toronto, Ontario, Canada, M5V 3L3. Les opérations du Fonds ont commencé le 2 juillet 2021.

La convention de fiducie désigne Fiducie RBC Services aux investisseurs en tant que fiduciaire du Fonds, gardien de valeurs et agent chargé de la tenue des registres (le « Fiduciaire ») et Letko, Brosseau & Associés Inc. en tant que gérant du Fonds (le « Gérant »).

2. Base de présentation

Les états financiers, dont la monnaie fonctionnelle et de présentation est le dollar canadien, ont été préparés conformément aux Normes internationales d' information financière, connues sous l' abréviation et ci-après nommées « IFRS » publiées par l' International Accounting Standards Board (« IASB »), et sont conformes aux exigences des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (« ACVM »).

Les états financiers ont été approuvés par le conseil d' administration du Gérant le 24 mars 2023.

Les états financiers ont été préparés sur la base du coût historique à l' exception de l' encaisse et des placements qui sont évalués à la juste valeur.

3. Principales méthodes comptables

Instruments financiers

Classification

Le Fonds classe ses actifs financiers en fonction du modèle économique du Fonds en ce qui a trait à la gestion des actifs financiers et en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels s' y rattachant. En s' appuyant sur l' objectif du Fonds de générer une croissance du capital à long terme, et sur la gestion et l' évaluation du rendement du portefeuille sur la base de la juste valeur, le Fonds applique le modèle économique exigeant que son portefeuille, qui inclut l' encaisse et les placements, soit classé à la juste valeur par le biais du résultat net. Les autres actifs et passifs financiers, à l' exception de l' obligation au titre de l' actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, sont classés au coût amorti. L' actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est évalué à la valeur liquidative, comme décrit à la note 6.

Comptabilisation et évaluation

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Les achats et ventes de placements sont comptabilisés à la date de transaction. Subséquemment à la comptabilisation initiale, l' encaisse et les placements sont évalués à la juste valeur et les gains et pertes découlant des variations de la juste valeur sont constatés aux états du résultat global. Les autres actifs et passifs financiers sont subséquemment évalués au coût amorti.

Les coûts de transactions de portefeuille engagés par le Fonds lors de l' achat et de la vente des placements sont passés en charges lorsqu' ils sont engagés.



3. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Juste valeur

La juste valeur des placements du Fonds négociés sur des marchés actifs est déterminée en utilisant le cours de clôture des marchés à la date des états financiers. Selon le cas, le cours de clôture est obtenu d'une bourse accréditée où le titre correspondant est le plus négocié ou de courtiers en valeurs mobilières indépendants et reconnus. Lorsque le cours de clôture n'est pas compris dans l'intervalle entre le cours acheteur et le cours vendeur à la date des états financiers, le Gérant et le Fiduciaire déterminent le prix, compris dans cet intervalle, qui est le plus représentatif de la juste valeur, en tenant compte des faits et circonstances applicables. Les parts de fonds d'investissement détenues par le Fonds qui ne sont pas négociées sur des marchés actifs sont évaluées à la juste valeur sur la base de leur valeur liquidative telle que déterminée par leur fiduciaire.

Les méthodes comptables utilisées pour évaluer les placements sont identiques à celles utilisées pour déterminer la valeur liquidative aux fins des transactions avec les porteurs de parts.

Des informations sur le niveau de fiabilité de l'évaluation à la juste valeur des actifs financiers sont présentées à la note 13. Le transfert d'un actif financier d'un niveau à un autre est effectué au moment où surviennent les événements ou circonstances le justifiant.

Constatation des revenus

Les revenus de placements sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les revenus d'intérêts à des fins de distribution sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés. Le Fonds n'amortit pas les primes payées et escomptes reçus à l'achat des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro qui sont amorties selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende et les distributions sur les parts de fonds d'investissement sont comptabilisées à la date ex-distribution. Les revenus de prêts de titres sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés. Les gains et les pertes réalisés à la vente de placements sont comptabilisés à la date de transaction et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Conversion des devises

Les transactions en devises sont converties en dollars canadiens au cours de change en vigueur aux dates de transactions. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la date des états financiers. Les écarts de conversion des devises sont constatés aux états du résultat global.

Variation de l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables

Cette variation, présentée aux états du résultat global, représente l'augmentation ou la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables sur le nombre moyen de parts rachetables en circulation pendant l'exercice.

Utilisation d'estimations, jugements et hypothèses

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige du Gérant qu'il exerce son jugement dans l'application des méthodes comptables, procède à des estimations et établit des hypothèses concernant les événements futurs. Le paragraphe suivant présente une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Gérant aux fins de la préparation des états financiers.

Entité d'investissement

Le Gérant a déterminé que le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement conformément à IFRS 10, États financiers consolidés. Par conséquent, dans l'éventualité où le Fonds détiendrait un placement dans une filiale, le Fonds comptabiliserait ce placement à la juste valeur par le biais du résultat net.



4. Normes comptables futures

Actuellement, il n'y a aucune nouvelle norme comptable, ni aucun amendement aux normes existantes, ni aucune nouvelle interprétation applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023 qui aurait un effet significatif sur les états financiers du Fonds.

5. Parts rachetables en circulation

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de séries de parts, chaque série comprenant un nombre illimité de parts sans valeur nominale. Chaque part du Fonds confère à son porteur un droit de vote et de participation et est rachetable au gré du porteur à sa valeur liquidative.

Depuis le début des opérations, le Fonds a procédé à l'émission d'une seule série de parts.

	2022	2021
Nombre de parts rachetables en circulation au début de l'exercice	1 123 237	-
Nombre de parts rachetables émises et rachetées au cours de l'exercice		
Émises au comptant et autres contreparties	123 798	1 106 928
Émises au réinvestissement des distributions	100 652	16 309
Rachetées	(4 839)	-
Nombre de parts rachetables en circulation à la fin de l'exercice	1 342 848	1 123 237

6. Évaluation des parts rachetables et distributions

La valeur liquidative des parts du Fonds est déterminée en divisant la juste valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds par le nombre de parts rachetables en circulation à la fin de chaque date d'évaluation.

Les revenus de dividendes, d'intérêts et de prêts de titres, nets des charges du Fonds, sont constatés à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. À la fin de chaque mois, les revenus reçus, nets des charges payées, sont distribués et réinvestis sous forme de parts rachetables supplémentaires ou, au choix du porteur de parts, versés en espèces. Les gains ou pertes réalisés à la vente de placements sont constatés à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les gains, net des pertes, sont distribués et réinvestis à la fin de l'année d'imposition sous forme de parts rachetables supplémentaires ou, au choix du porteur de parts, versés en espèces. À la demande du Gérant, des distributions additionnelles de revenus et de gains peuvent survenir à d'autres moments durant l'année fiscale dans des circonstances exceptionnelles.

7. Gestion du capital

Le capital du Fonds est constitué de parts rachetables émises et en circulation. Conformément à la mission du Fonds, la quasi-totalité de son capital est investie en placements. Les informations sur les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital du Fonds sont décrites à la note 12. Le Fonds n'est soumis à aucune exigence externe en matière de gestion de son capital.



8. Opérations entre parties liées

Le tableau ci-dessous résume les opérations conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et de la période de 183 jours close le 31 décembre 2021 entre le Fonds et des parties qui lui sont liées. Les parties liées représentent le Gérant et les fonds d'investissement gérés par celui-ci, les administrateurs du Gérant, des sociétés contrôlées par les administrateurs du Gérant, des membres de la famille de ces administrateurs ainsi qu'un régime de participation différée aux bénéfices des employés du Gérant.

	Gérant \$	Autres parties liées \$
2022		
Parts rachetables émises et rachetées		
Émises au comptant et autres contreparties	-	-
Émises au réinvestissement des distributions	807 946	-
Rachetées	-	-
	807 946	-
2021		
Parts rachetables émises et rachetées		
Émises au comptant et autres contreparties	10 000 000	-
Émises au réinvestissement des distributions	159 625	-
Rachetées	-	-
	10 159 625	-

Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités du Fonds et ont été effectuées à la valeur liquidative à la date des transactions.

Au 31 décembre, la juste valeur marchande totale des parts du Fonds détenues par des parties liées se présente comme suit :

	2022 \$	2021 \$
Gérant	10 476 161	10 577 582
Autres parties liées	-	-
	10 476 161	10 577 582

9. Revenus nets de prêts de titres

Le Fonds participe à un programme de prêt de titres avec le Fiduciaire. Les opérations de prêt de titres consistent en un prêt temporaire de titres à des emprunteurs qui fournissent des garanties et s'engagent à remettre les mêmes titres au Fonds à une date ultérieure. Selon les modalités du programme, le Fonds reçoit des garanties représentant au minimum 102 % de la juste valeur des titres prêtés. Les garanties sont principalement composées de titres de créance ayant une cote de crédit élevée. La juste valeur des titres prêtés est déterminée conformément aux pratiques courantes de marché et des garanties additionnelles sont exigées si nécessaire.



9. Revenus nets de prêts de titres (suite)

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur totale des titres prêtés et des garanties détenues pour les transactions de prêt de titres au 31 décembre. Les titres prêtés continuent d'être inclus dans les états de la situation financière.

	2022	2021
	\$	\$
Juste valeur totale des titres prêtés	1 566 911	1 709 561
Valeur totale des garanties	1 604 706	1 743 916

Les revenus de prêts de titres aux états du résultat global sont présentés nets des frais sur prêt de titres auxquels le Fiduciaire du Fonds a droit, conformément aux termes du programme. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et la période de 183 jours close le 31 décembre 2021, les revenus de prêts de titres se détaillent comme suit :

	2022	2021
	\$	(183 jours) \$
Revenus bruts de prêts de titres	2 580	878
Charges de prêts de titres	(1 032)	(351)
Revenus nets de prêts de titres	1 548	527
Charges de prêts de titres en % des revenus bruts de prêts de titres	40,0%	40,0%

10. Honoraires

Le Fiduciaire reçoit des honoraires calculés selon une entente intervenue entre lui et le Gérant.

Les honoraires de gestion du Gérant sont facturés directement aux porteurs de parts.

11. Impôts sur le revenu

Aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada et de la Loi sur les impôts du Québec, le Fonds est assujéti en tant que fiducie d'investissement à participation unitaire et est imposé sur ses revenus reçus et non distribués aux porteurs de parts. Le Fonds distribue aux porteurs de parts ses revenus de dividendes et d'intérêts, nets des charges, et ses gains en capital nets réalisés.

12. Risques associés aux instruments financiers

Gestion du risque - Analyse

Conformément à sa politique de placement, l'objectif du Fonds est d'optimiser le rendement en construisant un portefeuille bien diversifié de sociétés cotées en bourse exposées à l'infrastructure mondiale, sans prendre de risque indu de perte ou de perturbation. Le portefeuille est composé principalement de titres de participation, mais peut aussi contenir, dans une moindre mesure, des instruments de marché monétaire et des titres à revenu fixe. Afin de minimiser les risques associés aux instruments financiers, le Gérant applique une stratégie de diversification parmi les émetteurs, les régions économiques et les secteurs industriels.



12. Risques associés aux instruments financiers (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit maximal auquel le Fonds est exposé correspond au total de la juste valeur des titres d'emprunt compris dans les placements, ainsi que des intérêts, dividendes et autres montants à recevoir présentés aux états de la situation financière.

Le risque de crédit associé aux titres de marché monétaire détenus par le Fonds est négligeable compte tenu de leur échéance à court terme.

Le risque de crédit associé aux opérations de prêt de titres est considéré comme minime étant donné la nature et la valeur des garanties détenues par le Fonds dans le cadre de ces opérations.

Le risque de défaut, découlant des transactions avec les contreparties, relativement aux opérations de placements est minimal compte tenu du fait que les transactions échoueraient si une partie ne remplissait pas ses obligations.

Risque de liquidité

Les parts émises par le Fonds sont rachetables au gré du porteur, exposant ainsi le Fonds au risque de liquidité. Le risque de liquidité est minimisé puisque la majorité des actifs du Fonds est constituée de placements négociés en bourse ou dans un marché organisé, qui peuvent être facilement liquidés. Le paiement des rachats de parts peut également se faire sous forme de titres à la discrétion du Gérant.

Risques de marché

Pour fins d'information sur les risques de marché, les IFRS requièrent la présentation d'une analyse de sensibilité montrant l'impact de changements raisonnablement possibles dans les variables de risque pertinentes sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts.

De l'avis du Gérant, cette analyse de sensibilité démontrant l'impact de variations dans le marché sur la valeur des instruments financiers est basée sur la prémisse hautement improbable que toutes les autres variables demeurent constantes. De plus, considérant la pluralité des interrelations entre les diverses composantes du risque de marché, le Gérant est d'avis qu'il n'est pas possible de quantifier l'impact de variations tenant compte de l'interdépendance de ces composantes. Conséquemment, en pratique, les résultats réels pourraient différer des analyses de sensibilité présentées ci-après et les écarts pourraient être significatifs.

Risque de prix

Compte tenu de l'incertitude concernant les prix futurs des investissements, le Fonds est exposé au risque inhérent lié aux fluctuations du cours du marché. Conséquemment, le risque maximal auquel le Fonds est exposé correspond à la juste valeur de ses placements.

Les meilleures estimations du Gérant quant à l'impact, à la hausse ou à la baisse, sur la valeur des placements et de l'actif net du Fonds découlant des changements probables à l'égard des indices de référence, toutes autres variables étant égales par ailleurs, s'établissent comme suit :

Indices de référence	Variation en %	2022 Impact \$	2021 Impact \$
Indice de rendement total des Bons du Trésor 91 jours FTSE Canada	0,25	1 000	2 000
Indice de rendement total net MSCI ACWI infrastructure	3,00	376 000	322 000



12. Risques associés aux instruments financiers (suite)

Risques de marché (suite)

Risque de change

Le Fonds détient des titres d'émetteurs étrangers dans son portefeuille de placements. La valeur de ces titres est tributaire de la variation dans le cours des devises. Ces fluctuations peuvent accroître la volatilité à court terme des titres étrangers sur les marchés et avoir des conséquences sur le rendement à court terme du Fonds.

Le Fonds détient des actifs en devises dont la répartition s'établit comme suit :

Devises	2022 % de l'actif net	2021 % de l'actif net
Dollars américains	32,58	22,71
Euros	21,00	21,92
Hong Kong dollars	11,50	12,67
Mexican peso	8,15	6,18
Autres devises représentant moins de 5% individuellement	6,72	6,62

Au 31 décembre 2022, une augmentation ou une diminution de 3 % de la valeur de la monnaie canadienne par rapport aux devises, toutes autres variables étant égales par ailleurs, aurait résulté en une variation à la hausse ou à la baisse de la valeur des placements et de l'actif net du Fonds d'un montant de 307 000 \$ (2021 : 246 000 \$).

Risque de taux d'intérêt

Les fluctuations de taux d'intérêt n'ont aucun effet significatif sur la valeur des titres de marché monétaire étant donné leur échéance à court terme.

Le Fonds est exposé au risque de taux d'intérêt relativement à ses titres de participation puisque leur valeur est tributaire des taux utilisés dans l'actualisation des dividendes futurs ainsi que par l'effet général qu'ont les taux d'intérêt sur l'économie, la disponibilité du crédit et la profitabilité des sociétés. Le Gérant est d'avis qu'il n'est pas possible de quantifier l'impact de variations tenant compte de l'interdépendance de ces composantes.

13. Informations sur la juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers mesurés à la juste valeur sont catégorisés selon une hiérarchie comportant trois niveaux, reflétant la fiabilité des données utilisées pour établir les évaluations à la juste valeur.

- Niveau 1 : instruments financiers pour lesquels la juste valeur est déterminée sur la base de prix cotés sur des marchés actifs;
- Niveau 2 : instruments financiers pour lesquels la juste valeur est déterminée à l'aide de modèles d'évaluation basés sur des données de marché qui sont observables;
- Niveau 3 : instruments financiers pour lesquels la juste valeur est déterminée à l'aide de modèles d'évaluation qui ne sont pas basés sur des données de marché observables.



13. Informations sur la juste valeur des instruments financiers (suite)

Les placements détenus par le Fonds et présentés à la juste valeur sont classés comme suit :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
2022				
Titres de participation	12 550 280	-	-	12 550 280
Titres de marché monétaire	199 550	-	-	199 550
	12 749 830	-	-	12 749 830
2021				
Titres de participation	10 757 326	-	-	10 757 326
Titres de marché monétaire	854 644	-	-	854 644
	11 611 970	-	-	11 611 970

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et de la période de 183 jours close le 31 décembre 2021, aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux.

La valeur comptable des instruments financiers non comptabilisés par le biais du résultat net se rapproche de leur juste valeur compte tenu de leur échéance à court terme.

14. Dispense de l'obligation de dépôt d'états financiers

Le Fonds a avisé les ACVM qu'il se prévaut de la dispense, prévue à l'article 2.11 du Règlement 81-106, de déposer ses états financiers annuels auprès des autorités de réglementation canadiennes puisqu'il répond à toutes les conditions prévues audit règlement.